

Amazon : le PDG France regrette un texte "contre le consommateur"

Les pics et attaques continuent entre le gouvernement et Amazon sur le prix du livre. Et cette fois-ci le tir vient du président d'Amazon France Romain Voog. Dans un entretien au Dauphiné Libéré, il a estimé que la proposition de loi, adoptée la semaine dernière à l'Assemblée, interdisant de cumuler une remise de 5% sur le prix du livre et la gratuité des frais de port, est un texte "contre le consommateur et qui réduira la diversité culturelle en France".

Les frais de port gratuits proposés par Amazon, qui détient 70% du marché de la vente en ligne, sont en effet jugés comme de la concurrence déloyale envers les librairies qui sont déjà souvent en mauvaise situation financière. "Les consommateurs qui n'ont pas de librairie à proximité ou qui ont des choix littéraires différents devront payer 5% de plus, a encore expliqué le PDG d'Amazon. 25 % des livres vendus en France ne sont vendus que sur Internet. Pour 25 % des livres vendus, les gens paieront plus cher".

Un redressement de 200 millions d'euros

Interrogé sur les arriérés d'impôts dus au fisc français par Amazon, le PDG indique qu'"une procédure est en cours, pour un redressement de 200 MEUR environ". "Le siège de notre entreprise est au Luxembourg, mais Amazon paie la TVA en France sur tous les produits physiques vendus", ajoute-t-il, précisant que sa société a reversé 150 MEUR de TVA l'an dernier.